

**Termes de Référence**  
**de l'EVALUATION DECENTRALISEE**  
**de la modalité transfert monétaire**  
**utilisée dans le programme**  
**de cantines scolaires appuyé**  
**par le PAM au Sénégal**  
**(Nov.2014 à Juin 2017)**  
**PAM Sénégal**

## Table des Matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Raisons de l'évaluation.....</b>	<b>2</b>
2.1. Logique.....	2
2.2. Objectifs .....	2
2.3. Participants et Utilisateurs.....	3
<b>3. Contexte et sujet de l'évaluation .....</b>	<b>6</b>
3.1. Contexte .....	6
3.2. Sujet de l'évaluation .....	8
<b>4. Approche de l'évaluation .....</b>	<b>11</b>
4.1. Champ .....	11
4.2. Critères d'évaluation et Questions .....	11
4.3. Disponibilité des données .....	13
4.4. Méthodologie.....	15
4.5. Assurer la qualité .....	15
<b>5. Phases et Produits à Délivrer.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Organisation de l'évaluation.....</b>	<b>20</b>
6.1. Conduite de l'évaluation .....	20
6.2. Composition et Compétences de l'équipe.....	20
6.3. Considérations de Sécurité.....	21
<b>7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes .....</b>	<b>22</b>
<b>8. Communication et budget .....</b>	<b>24</b>
8.1. Communication .....	24
8.2. Budget .....	24
<b>Annexe 1. Carte .....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe 2. Programme d'évaluation .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 3. Membres du comité d'évaluation interne et du groupe de référence de l'évaluation.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 4. Acronymes.....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 5. Cadre logique - PP 200249 (2012-2017) Composante 3 Alimentation scolaire et IPSR 200681 .....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe 6. Plan de Communication externe – Evaluation décentralisée du PAM Sénégal.....</b>	<b>39</b>

## 1. Introduction

1. Ces Termes de Référence (TDR) sont élaborés pour l'évaluation de la modalité de transferts de type monétaire (Cash Based Transfer-CBT) dans le programme de cantines scolaires appuyé par le PAM au Sénégal. Cette évaluation est habilitée par le bureau du PAM Sénégal et couvrira la période de novembre 2014 à juin 2017.
2. Ces TDR ont été préparés par le Bureau de pays du PAM Sénégal en se basant sur la revue de documents initiaux et sur la consultation des participant(e)s, et en suivant un modèle standard. Le but de ces TDR est double. Premièrement, il fournit des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aide à les guider au cours du processus d'évaluation ; et deuxièmement, il fournit des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.
3. Depuis novembre 2014, en collaboration avec la Division des Cantines Scolaires (DCaS) du Ministère de l'Education Nationale (MEN) du Sénégal, le PAM a démarré la phase pilote du programme d'alimentation scolaire via la modalité CBT avec les bons d'achat alimentaire.
4. En conformité avec la politique de l'Etat, le PAM a développé, en lien avec le Gouvernement et d'autres acteurs, une nouvelle approche intégrée qui s'appuie sur des initiatives porteuses visant à faire des cantines scolaires, un instrument efficace de lutte contre l'insécurité alimentaire, contribuant à la résilience des populations vulnérables, au transfert de compétences au bénéfice des acteurs locaux et offrant des opportunités d'affaires aux opérateurs économiques locaux. Dans ce cadre, plusieurs initiatives pilotes ont été développées conjointement pour améliorer l'intervention d'assistance alimentaire scolaire et fournir des instruments pouvant faciliter la transition vers un programme national d'alimentation scolaire autonome et durable et de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
5. C'est dans ce cadre qu'il a été mis en place un système d'approvisionnement efficace, plus adapté aux besoins des écoles et plus facile à répliquer et à mettre à l'échelle dans une perspective de transfert progressif à l'État.
6. Dans cette optique, la modalité CBT avec les bons d'achat alimentaire a été introduite pour permettre un approvisionnement des cantines scolaires à partir des marchés locaux.
7. L'évaluation mettra le focus sur l'utilisation de la modalité CBT dans les écoles à cantines assistées par le PAM au Sénégal en lien avec l'économie locale durant les trois dernières années scolaires.

## **2. Raisons de l'évaluation**

8. Les raisons de la commande de cette évaluation sont présentées ci-dessous.

### **2.1. Logique**

9. L'évaluation est commandée pour les raisons suivantes :

10. Le PAM, a introduit durant l'année scolaire 2014-2015, en collaboration avec le MEN et les services régionaux du Ministère du Commerce, une nouvelle modalité d'approvisionnement des cantines scolaires à travers un projet pilote de bons d'achat alimentaires qui a démarré en Casamance Naturelle (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda) et s'est étendu progressivement dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou et Matam. Ce système de bons d'achat alimentaire permet aux comités de gestion des écoles (CGE) bénéficiaires, de s'approvisionner en denrées produites localement auprès de détaillants agréés par le PAM.
11. Cette nouvelle modalité qui vise à renforcer le système classique de livraison de vivres aux écoles, a été progressivement étendue à toutes les écoles appuyées par le PAM durant les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017.
12. Dans cette perspective et après 3 ans de mise en œuvre, le bureau de pays du PAM Sénégal souhaite évaluer l'utilisation de la modalité de transferts de type monétaire dans les programmes d'alimentation scolaire et des interventions associées, de documenter le projet sur tout le processus de préparation et de mise en œuvre à des fins de reddition et d'appropriation.
13. Par ailleurs, l'objectif à terme étant de pérenniser ce système en vue de le transférer au niveau gouvernemental, il est important que l'évaluation veille à évaluer les partenariats avec le gouvernement et les autres parties prenantes comme les ONG, les détaillants, les petits producteurs (-trices), les communautés locales et les CGE.
14. L'évaluation sera utilisée par le Bureau de pays du PAM Sénégal :
15. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées pour améliorer le programme des cantines scolaires du PAM Sénégal et pour identifier la pertinence de la modalité de transferts de type monétaire en termes de réduction des coûts de l'assistance, de respect des habitudes alimentaires locales, d'amélioration de la consommation alimentaire des élèves, de valorisation des produits locaux, et d'impact sur le développement de l'économie locale et nationale.
16. Cette évaluation sera notamment utile pour le gouvernement et les autorités locales dans le cadre du transfert progressif de l'assistance du PAM vers le gouvernement et de la transition vers un programme national d'alimentation scolaire, autonome et durable.

### **2.2. Objectifs**

17. Les évaluations au PAM ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la responsabilité et l'apprentissage :

- **Responsabilité** – L'évaluation analysera et rendra des comptes sur la performance et les résultats liés à l'utilisation de la modalité de transferts de type monétaire dans le programme de cantines scolaires au Sénégal intégrant le genre, la protection des bénéficiaires et la redevabilité.
  - **Apprentissage** – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves pour éclairer le processus de décisions opérationnel. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons appropriées.
18. Le but de l'évaluation est de déterminer la contribution de la modalité de transferts de type monétaire dans les résultats des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Sénégal en termes de réduction des coûts, diversification du panier alimentaire des élèves, de valorisation des produits locaux et de développement de l'économie.
19. Entre autres, l'évaluation établira si :
- la modalité contribue à la mise place d'un système de repas scolaires composés de denrées produites localement et gérées avec l'implication de la communauté,
  - la modalité permet et garantit le lien avec l'agriculture tout en favorisant le développement de l'économie locale à travers l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux auprès des petits producteurs (-trices),
  - la modalité contribue à l'augmentation de revenus des opérateurs économiques locaux : détaillants sélectionnés dans ce programme et petits producteurs chez qui les détaillants peuvent se fournir pour approvisionner les écoles,
  - la modalité contribue à l'autonomisation économique des femmes, des jeunes et autres couches vulnérables.
20. Les leçons tirées de l'évaluation permettront d'informer et de conseiller le gouvernement du Sénégal et les autorités locales dans le cadre de l'élaboration et de la gestion du programme national d'alimentation scolaire permettant d'assurer une transition vers un programme autonome, transparent et durable. Les recommandations de cette évaluation seront également utiles pour la mise œuvre du plan stratégique de pays à partir de 2019.

### **2.3. Participants et Utilisateurs**

21. Un nombre de participants à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et on demandera à certains d'entre eux de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de démarrage. Le questionnaire de l'évaluation appuiera l'équipe d'évaluation en fournissant un tableau des différents participants avec leurs rôles, leurs intérêts pour l'évaluation et leurs implications dans le processus d'évaluation.

**22. La responsabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail du PAM. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes. L'évaluation permettra ainsi d'apprécier le respect des principes de protection, redevabilité et retour d'informations des bénéficiaires vers le PAM, notamment d'identifier la prévalence ou non de risques de violences pour les bénéficiaires.

**Tableau 1 : Analyse Préliminaire des Participants**

<b>Participants</b>	<b>Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante</b>
<b>PARTIES PRENANTES INTERNES</b>	
<b>Bureau de Pays (BP) Sénégal</b>	Responsable de la planification au niveau du pays et de la mise en œuvre des opérations, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons provenant d'expériences afin d'éclairer la prise de décision. On l'appelle également à rendre des comptes de façon interne, ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires et sur les résultats de ses opérations.
<b>Bureau Régional (BR) Dakar - Sénégal</b>	Responsable à la fois de superviser les Bureaux de Pays (BPs) et de donner des conseils techniques et de l'aide, le management du BR est intéressé par un compte-rendu indépendant et impartial des observations de l'évaluation afin d'appliquer les leçons retenues à d'autres bureaux de pays.
<b>Siège du PAM</b>	Le PAM est intéressé par les leçons qui émergent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques du PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus du PAM.
<b>Bureau de l'Évaluation (OEV)</b>	L'OEV est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
<b>Conseil d'Administration du PAM (EB)</b>	L'organe directeur du PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au EB mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'entreprise.
<b>PARTIES PRENANTES EXTERNES</b>	
<b>Bénéficiaires</b>	En tant que bénéficiaires ultimes de l'aide alimentaire, l'enjeu pour le PAM est de déterminer si son aide est appropriée et efficace. Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes (CGE et élèves) sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées. La communauté (hommes et femmes), les détaillants et les petits producteurs (hommes et femmes) en tant que bénéficiaires indirects sont intéressés par les perspectives proposées pour l'assistance alimentaire aux écoles.

<b>Gouvernement</b>	Le Gouvernement, et en particulier le Ministère de l'Education National (MEN), la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER), le Ministère du Commerce, les Ministères de l'Economie et des Finances, de l'élevage et de la Gouvernance Locale, du Développement, de l'aménagement du Territoire, a un intérêt direct pour savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, sont harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus. Les problèmes liés au développement des capacités, au passage de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants.
<b>Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT)</b>	L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que l'opération du PAM est efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM au niveau politique et des activités, notamment la FAO, l'UNICEF et le FIDA.
<b>ONGs</b>	Les ONGs comme Plan International et Counterpart International sont les partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions en même temps. Les résultats de l'évaluation pourraient influencer les modalités de mise en œuvre à venir, les orientations stratégiques et les partenariats futurs.
<b>Donateurs</b>	Les opérations du PAM sont financées bénévolement par un certain nombre de donateurs (Japon, Luxembourg, Thaïlande). Ils sont intéressés par savoir si leurs finances ont été dépensées de façon efficace et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.

### 23. Les utilisateurs primaires de cette évaluation seront :

- Le Bureau pays du PAM Sénégal, le MEN, la DGPSN, le MAER et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment lié à la mise en œuvre et à la conception du programme, à la Stratégie Pays et aux partenariats. Ils seront particulièrement intéressés par les recommandations liées à l'utilisation de la modalité transfert monétaire dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire en lien avec l'approvisionnement en denrées au niveau local.
- Les agences onusiennes plus particulièrement les agences des Nations Unies dont les sièges sont basés à Rome (PAM, FAO et FIDA) ainsi que l'UNICEF seront également intéressées par les résultats et recommandations de cette évaluation pour appuyer le gouvernement dans sa politique d'éducation, de protection sociale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Etant donné les fonctions essentielles du Bureau Régional (BR), on attend du BR qu'il utilise les observations de l'évaluation pour fournir des conseils stratégiques, un programme de soutien, et une supervision d'ensemble
- Le Siège du PAM peut utiliser les évaluations pour l'apprentissage au niveau de l'organisation au sens large, et pour la responsabilité
- L'OEV peut utiliser les observations de l'évaluation, le cas échéant, pour enrichir les synthèses des évaluations ainsi que pour les compte-rendu annuels au Conseil d'Administration.

### 3. Contexte et sujet de l'évaluation

#### 3.1. Contexte

24. Le Sénégal est un pays sahélien parmi les moins avancés au monde. Il est classé 170e sur 188 pays sur l'indice de développement humain 2016 et 113e sur 188 dans l'indice d'inégalité entre les sexes.
25. Avec une population estimée à 15 130 000 d'habitants (FMI, 2015) dont 50,2% de femmes/filles et 49,8% d'hommes/garçons, il a l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde (3,1%, 17e au monde, UN-DESA, 2015). Contrairement à ses voisins sahéliens sans littoral, la croissance rapide de la population au Sénégal est définie par l'urbanisation. Cette croissance, liée principalement à la migration des zones rurales vers les zones urbaines, dépasse la croissance de la production agricole et de ce fait, augmente la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
26. Le Sénégal couvre une superficie de 196.722 km<sup>2</sup> et connaît un déficit vivrier chronique. La sécurité alimentaire et nutritionnelle y demeure une préoccupation majeure, pour le Gouvernement comme pour les partenaires au développement. Le pays connaît une saison sèche qui va du mois de novembre à juin et une saison des pluies qui couvre la période de juillet à octobre.
27. Le Sénégal est un pays à faible revenu. La pauvreté reste élevée, affectant 46,7% de la population selon l'Agence nationale de statistique et de la démographie (ANSD) et se concentre principalement dans la région naturelle de la Casamance. Selon les données du PAM et du gouvernement du Sénégal, 58% des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté.
28. L'économie du pays dépend fortement des secteurs sensibles au climat, y compris l'agriculture, la pêche et le tourisme, qui représentent plus de 60% de l'emploi. Comme la plupart des pays sahéliens, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal est persistante et liée à la pauvreté, à la dégradation de l'environnement et aux chocs climatiques. Cela a un impact négatif important sur les moyens de subsistance. La sécurité alimentaire des ménages dans les zones rurales se détériorent depuis 2010, ce qui conduit à l'exode rurale, à une urbanisation rapide et à une émigration hors du pays.
29. Dans la bande sahélienne dont le Sénégal fait partie, les crises alimentaires et nutritionnelles sont récurrentes malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires pour y remédier. D'après les données de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN, 2010), de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (ENSAN, 2013), et de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire au Sénégal (ENSAS, 2016) la situation de la consommation alimentaire s'est détériorée dans le pays entre 2010 et 2016. La proportion des ménages en insécurité alimentaire était de 15 pourcent en 2010, 18% en 2013 et 24% en 2016. En 2017, la situation alimentaire et nutritionnelle est encore plus tendue qu'elle ne l'était l'année précédente. D'après les projections du Cadre Harmonisé de Mars 2017 pour la période de soudure (Juin-Juillet-Août 2017), environ 7% de la population (809 665 personnes) est en situation de crise (insécurité alimentaire sévère) dans six régions du Sénégal, notamment celles de Matam et Tambacounda. Environ 29% (3 610 659 personnes) de la population serait sous pression (insécurité alimentaire modérée), notamment dans les régions de Kédougou, Kaffrine, Kaolack, Fatick, Kolda et Ziguinchor. Les

forts taux d'insécurité alimentaire combinés à une hausse significative des prix vont contribuer à faire basculer six départements (Matam, Tambacounda, Bambey, Kanel, Goudiry et Malem Hoddar) en situation de crise durant la période de soudure de 2017.

30. Le Sénégal continue également à faire face à des problèmes nutritionnels notables qui affectent les groupes vulnérables, particulièrement les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Les principaux problèmes nutritionnels observés au Sénégal sont la malnutrition aiguë, le retard de croissance et les carences en micronutriments. Concernant la malnutrition aiguë, on note une persistance du phénomène notamment dans les régions du nord et nord-est du pays. Les résultats préliminaires du SMART de Novembre 2015 révèlent une situation nutritionnelle préoccupante de la malnutrition aiguë globale où les taux dépassent régulièrement le seuil d'alerte nutritionnel de 15% dans les régions de Matam (16,5%) et Louga (16,1%) et le département de Podor (18,8%). Même si la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) se stabilise à 19 pourcent au niveau national, on note des prévalences très élevées dans les départements de Kolda, Sédhiou, Saraya et Salémata dans le sud et sud-est du pays.
31. Le rapport de recensement économique de l'ANSD de 2016 montre que 52% de la population active sont des femmes, dont 15,3% sont engagées dans l'agriculture et 75% sont des travailleurs autonomes. Les ménages dirigés par des hommes représentent 80 pour cent. Les femmes représentent 28,1% de la population totale de chômeurs.
32. Au Sénégal, l'indice d'inégalités de genre (IIG) est évalué à 0,52% en 2014 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Cet indice était évalué à 0,57% en 2011. Cette évolution est obtenue grâce à la mise en œuvre d'une stratégie concertée qui vise le renforcement de l'équité et l'égalité des sexes, en adéquation avec les recommandations de la Conférence de Beijing sur les femmes, les orientations du PSE (Plan Sénégal Emergent) ainsi que les Objectifs du Développement Durable.
33. Environ 49,7% des hommes et des femmes adultes sont alphabétisés. Le taux d'alphabétisation des jeunes hommes (14 à 24 ans) s'élève à 74,2% contre 56,2% pour les filles. Le taux brut de scolarisation pour l'enseignement primaire s'établit à 86,1% (80,4% pour les garçons, 92,1% pour les filles) en 2016, tandis que l'achèvement de l'enseignement primaire est de 59,9% en 2016 (54,3% pour les garçons et 65,8% pour les filles) Le gouvernement a reconnu les repas scolaires comme un outil indispensable pour stimuler la fréquentation scolaire et la rétention, en particulier dans les zones hautement vulnérables en soutenant la sécurité alimentaire et les besoins nutritionnels des enfants.
34. Les programmes d'alimentation scolaire sont considérés comme un filet de protection important pour les enfants issus des ménages et des communautés vulnérables. En général, les repas scolaires ont été établis pour avoir un effet positif significatif<sup>1</sup> sur les indicateurs de l'éducation et pour contribuer à la réduction de la faim et à l'apport nutritionnel : (i) les taux de scolarisation, en particulier pour les filles, et de fréquentation étaient plus élevés dans les écoles où les repas étaient préparés - rôle important dans la réduction des disparités entre filles et garçons ; (ii) le rendement scolaire et le niveau de connaissance ont eu des résultats positifs ;

---

<sup>1</sup> Etude CRES, 2012 "Impact des cantines scolaires sur les performances des écoles primaires rurales appuyées par le PAM au Sénégal"

iii) lorsqu'ils s'accompagnent de mesures complémentaires telles que le déparasitage et l'enrichissement ou la supplémentation en micro nutriments, les effets sont encore plus importants. Les repas scolaires sont aussi reconnus comme un outil de mobilisation communautaire autour de l'école.

35. Au sens plus large, ce type de programme contribue à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et également à garantir des droits universels comme le droit à une alimentation adéquat et le droit à l'éducation<sup>2</sup>. Il est aujourd'hui établi qu'investir dans l'enfance, à travers l'alimentation scolaire, génère des rendements conséquents pour la croissance d'un pays.

À cet égard, l'Union Africaine (UA), dans la Déclaration finale de son 26<sup>e</sup> Sommet tenu en janvier 2016 à Addis Abeba, reconnaît « l'immense valeur des programmes de repas scolaires à base des produits locaux » pour améliorer la rétention et la performance des enfants dans les écoles et stimuler la création de revenus et l'entrepreneuriat dans les communautés locales. L'UA a ainsi adopté ce type de programme, comme approche pertinente et un outil clé pour la réalisation des initiatives visant à garantir l'accès à l'école pour chaque fille et chaque garçon, tout en réduisant les disparités liées à la pauvreté selon les exigences de l'Agenda 2063 pour le Développement de l'Afrique et la « Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA) 2016-2025 ». L'UA a aussi institué une journée africaine de l'alimentation scolaire, le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, marquant l'engagement des pays africains dans la promotion de cette initiative.

36. De concert avec 8 autres pays, le Gouvernement du Sénégal a renouvelé sa volonté d'investir dans l'alimentation scolaire lors des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI (Octobre 2016, Washington).

37. Le « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence de l'Education et de la Formation » (PAQUET 2013-2025), qui est l'instrument d'opérationnalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE 2014-2035), en matière d'éducation et de formation, place l'alimentation scolaire, dans son pilier « Qualité et Equité », comme levier essentiel pour la réduction des disparités et pour offrir à tous, les mêmes chances d'accès, de maintien et de réussite à l'école. Les cantines scolaires constituent également une composante essentielle des filets sociaux intégrant la stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2015-2035).

### **3.2. Sujet de l'évaluation**

38. Les programmes d'alimentation scolaire au Sénégal datent des années 70 et occupent aujourd'hui une place importante dans les politiques sectorielles depuis que la preuve est faite de son rôle stratégique dans la scolarisation des enfants et les conditions d'une éducation de qualité.

39. Les programmes de cantines scolaires interviennent essentiellement en zone rurale et ont touché, en 2014, près de 920 000 élèves dans les établissements du préscolaire, de l'élémentaire, du secondaire et des daaras couvrant 48% des élèves des écoles élémentaires publiques du pays. Le PAM a assisté 499 700 élèves dont 247 135 filles (49,45%).

40. Le programme de cantines scolaires financé par l'Etat du Sénégal a touché près de 302 000 élèves en 2014 dans les écoles élémentaires et moyen-secondaires général

---

<sup>2</sup> Droits inscrits dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, articles 25 et 26. Disponible sur <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

pour un montant annuel de 1,2 milliards de francs CFA (MEN-DCaS, 2014). A partir de 2016, le Gouvernement a effectué un transfert direct de ce financement à 8 112 écoles élémentaires publiques du pays prévoyant une part de 16,4% des budgets alloués annuellement aux écoles, pour la mise en place de cantines scolaires dans chacune d'elle. Le PAM prévoit d'accompagner le MEN, avec son accord, pour l'opérationnalisation de ce nouveau dispositif dont l'application reste encore très limitée sur le terrain.

41. En renforçant les capacités du Gouvernement pour une transition vers un programme national d'alimentation scolaire autonome et durable, le PAM prévoit, en accord avec le MEN, un transfert progressif de son appui au Gouvernement à partir de 2016 jusqu'en 2023. Avec l'appui technique et financier du PAM (Centre d'Excellence/Brésil et Bureau de Pays), un plan d'action intégrant les recommandations de l'atelier Systemic Approach for Better Education Results (SABER) (janvier 2014), a été élaboré lors du forum international sur l'alimentation scolaire qui s'est tenu en février 2014.
42. En conformité avec la politique de l'Etat, le PAM a développé, en lien avec le MEN et d'autres acteurs, une nouvelle approche intégrée qui s'appuie sur des initiatives porteuses visant à faire des cantines scolaires, un instrument efficace de lutte contre l'insécurité alimentaire, contribuant à la résilience des populations vulnérables, au transfert de compétences au bénéfice des acteurs locaux et offrant des opportunités d'affaires aux opérateurs économiques locaux.
43. Le projet Purchase from Africans for Africa (PAA) mis en œuvre dans la région de Kédougou fait partie de ces initiatives ayant permis l'amélioration de production rizicole de 1 000 petits producteurs (près de 40% de femmes) appuyés par la FAO et le PAM et l'approvisionnement des cantines scolaires (181 écoles, 23 000 écoliers avec 47,4% de filles) appuyées par le PAM (en cours d'extension dans 5 autres régions).
44. Les bons d'achat alimentaire, utilisés par le PAM depuis 2010 dans les activités d'assistance alimentaire ciblée, ont été introduits comme nouvelle modalité dans la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire pour faciliter l'approvisionnement des cantines scolaires à partir des marchés locaux. Ce système d'approvisionnement semble plus adapté aux besoins des écoles et plus facile à répliquer/à mettre à l'échelle dans une perspective de transfert progressif à l'État au regard des résultats directs constatés.
45. Le PAM appuie les cantines scolaires au Sénégal pour contribuer à l'atteinte des objectifs d'éducation du pays et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones vulnérables, permettant aux enfants scolarisés de bénéficier de repas chauds à l'école. L'assistance du PAM est fournie à travers des bons d'achats alimentaires, d'une valeur de 70 FCFA par élève et par jour, échangeables auprès de détaillants en denrées locales (céréales, légumineuses, huile végétale enrichie en vitamine A et D, sel iodé et farine enrichie). Ces denrées, combinées à des vivres (conserves de poisson<sup>3</sup>, riz, sel iodé) dans certaines zones, permettent aux écolier(e)s de bénéficier d'un repas quotidien à l'école avec deux déjeuners (journées complètes) et 3 petits déjeuners (pour les 3 autres demi-journées).

---

<sup>3</sup> Grâce à une donation du Gouvernement du Japon

46. Depuis Novembre 2014 en collaboration avec la Division des Cantines Scolaires (DCaS) du MEN, le PAM a démarré la phase pilote du programme d'alimentation scolaire via la modalité bons d'achat alimentaire avec 145 écoles élémentaires (33 008 élèves dont 52% de garçons et 48% de filles) réparties dans les trois régions de la Casamance (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda).
47. Après un succès constaté dans la mise en œuvre de cette phase pilote, une phase d'extension a été initiée dans 124 écoles élémentaires du PP dans les régions de Tambacounda, Kédougou, Kaolack, Kaffrine et Fatick pour le second semestre de l'année scolaire 2014-2015.
48. Pour l'année scolaire 2015-2016, 159 écoles assistées (35 956 élèves dont 52% de garçons et 48% de filles) par le PAM dans le cadre de l'IPSR et 234 des écoles assistées (34 069 élèves) dans le cadre du PP ont reçu des bons alimentaires.
49. Lors de l'AS 2016-2017, l'assistance via la modalité transfert monétaire s'est accrue avec 100% des écoles assistées par le PAM dans le cadre de l'IPSR et du PP. Les écoles des 3 régions de Casamance dans le cadre de l'IPSR et les écoles de 6 régions (Kaffrine Tambacounda, Kédougou, Matam, Kaolack et Fatick) totalisant 609 écoles et 110 266 élèves étaient assistées par une combinaison de vivres et de bons alimentaires ou seulement de bons alimentaires (carte en annexe 1).
50. Les activités de cantines scolaires sont alignées avec le plan stratégique 2013-2017 sous l'objectif stratégique SO4 « Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim ». Les cadres logiques en annexe 5 seront utilisées par l'équipe d'évaluation pour comprendre la conception de l'intervention et les progrès dans la mise en œuvre. Les projets sont alignés avec l'effet 5 du PNUAD « *D'ici 2018, les populations, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un système de protection sociale intégrée, inclusif, solidement ancrée dans les valeurs nationales, et garantie par l'Etat* »
51. L'évaluation à mi-parcours en 2015 du PP 200249 soulignait que les bons alimentaires sont adaptés au contexte national et susceptibles de soutenir les marchés locaux et que dans les cantines où cette modalité a été introduite en 2015, les repas semblent plus diversifiés, plus réguliers et mieux adaptés aux habitudes alimentaires. De plus, l'allocation d'une partie du budget de fonctionnement alloué aux écoles dédiée à l'alimentation scolaire témoignent de la volonté du Gouvernement de pérenniser l'alimentation scolaire.
52. Comme recommandé par cette évaluation du PP à mi-parcours, il était utile de faire une évaluation indépendante des différentes initiatives pour documenter la portée et limite de ces approches et de capitaliser les résultats des initiatives et des projets pilotes (champs communautaires, PAA).
53. L'alimentation scolaire du PAM au Sénégal s'inscrit comme une des composantes principales dans le portefeuille du PAM. En 2017, les bénéficiaires planifiés des cantines scolaires représentent 37% des bénéficiaires totaux dans l'IPSR et plus de 60% dans le PP.
54. Durant la période 2014-2017, près de 1 223 000 USD ont été distribués aux écoles assistées dans le cadre du PP et USD dans le cadre de l'IPSR.

## 4. Approche de l'évaluation

### 4.1. Champ

55. L'évaluation couvrira toutes les activités relatives à la mise en œuvre, au suivi et au rapportage des activités de cantines scolaires utilisant principalement la modalité de transfert monétaire, les activités connexes (champs communautaires, Projet PAA) en lien avec ces cantines scolaires et les activités de renforcement et de développement des capacités des partenaires. L'évaluation s'intéressera aux activités menées au Sénégal dans le cadre de la composante 3 « appui à l'alimentation scolaire » du programme de développement (PP 200249 – 2012-2017) et aux interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR 200138 2012-2014 et IPSR 200681- 2015-2017) pour la période de novembre 2014 à juin 2017 correspondant à trois années scolaires (AS 2014-2015, AS 2015-2016 et AS 2016-2017). Cette évaluation mettra en évidence l'utilisation de la modalité de transfert monétaire dans le cadre de l'assistance des cantines scolaires en lien avec des activités connexes (champs communautaires, PAA ...). Elle couvrira principalement les régions de Kédougou, Tambacounda et Matam dans le cadre du PP et la région de Kolda dans le cadre de l'IPSR.

### 4.2. Critères d'évaluation et Questions

56. **Critères d'évaluation** L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, la couverture et la cohérence.<sup>4</sup> L'égalité des sexes devrait être considérée tout au long à travers une appréciation de l'impact différencié du programme sur les hommes et les femmes producteurs, détaillants, impliqués dans la gestion des cantines scolaires mais aussi sur les élèves (filles et garçons). L'évaluation appréciera l'impact du programme sur le renforcement de l'autonomisation économique des femmes à travers l'appui aux productrices, une participation effective des femmes à la mise en œuvre de toutes les activités et à travers l'achat des produits des femmes (détaillants). L'évaluation analysera les risques et la prévalence des violences basées sur le genre (VGB) liées à la mise en œuvre des activités du PAM. L'évaluation appréciera l'impact de la modalité de transfert monétaire utilisée dans les cantines scolaires sur les indicateurs de l'éducation et sur le développement local.

57. **Questions d'évaluation** Alliées aux critères d'évaluation, l'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de souligner les leçons clés et la performance de l'utilisation de la modalité transfert monétaire utilisée dans le cadre de l'appui aux cantines scolaires en lien avec les achats locaux qui pourraient renseigner les futures décisions stratégiques et opérationnelles.

**Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation**

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"><li>Dans quelle mesure les modalités de transfert ont-elles été fondées sur une analyse des besoins des bénéficiaires intégrant la dimension genre ?</li></ul>

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, voir :

<http://www.oecd.org/dac/revue/daccriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> et <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels critères ont guidé le choix des zones d'interventions/régions etc. ? (pauvreté, indicateurs d'éducation, production locale etc.)</li> <li>• Les modalités de transfert étaient-elles les plus pertinentes pour le contexte (conditions du marché, disponibilité des aliments, chaîne d'approvisionnement, risques, considérations de genre, protection, facteurs saisonniers, etc.)</li> <li>• Dans quelle mesure les modalités de transfert sont alignées/intégrées avec les objectifs de conception de l'intervention et/ou avec d'autres activités similaires dans le pays ?</li> <li>• Dans quelle mesure les modalités de transfert sont-elles cohérentes et complémentaires des modalités de transfert utilisées par d'autres partenaires humanitaires et de développement, les agences des Nations Unies et les donateurs opérant dans le même le contexte ?</li> <li>• Dans quelle mesure, les modalités de transfert recourent-elles les stratégies/orientations du gouvernement</li> </ul>
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des modalités de transfert a-t-il affecté : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le nombre de participants et/ou le niveau d'appui par participant ?</li> <li>✓ Les marchés et la production locale ?</li> <li>✓ Les non-bénéficiaires en termes d'inflation et d'augmentation des prix ?</li> </ul> </li> <li>• Dans quelles mesures le ciblage effectué a-t-il été pertinent quant à l'atteinte des groupes cibles ?</li> <li>• Les modalités de transferts tiennent-ils compte des besoins différenciés et des opportunités des femmes, des hommes, des filles et des garçons ?</li> <li>• De quelle manière, le type de transfert utilisé a -t-il eu une incidence sur les extrants et effets de l'intervention ?</li> <li>• Les modalités de transfert choisies ont-elles induit un changement significatif et durable (positif ou négatif) qui n'aurait pas eu lieu si d'autres modalités de transfert avaient été sélectionnées ?</li> <li>• Quels sont les principaux facteurs ayant favorisé ou au contraire fragilisé la réalisation des effets directs ou des objectifs de l'intervention ?</li> <li>• Certaines écoles bénéficient-elles plus d'un type de modalité plutôt qu'un autre ? Pourquoi ?</li> <li>• La mise en place du système d'échanges des bons chez les détaillants a-t-elle amélioré le circuit d'approvisionnement des cantines ?</li> </ul>
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle était la rentabilité des modalités de transfert respectives par rapport aux autres modalités de transfert (vivres) ? (Coûts par destinataire pour différents mécanismes de mise en œuvre mode de transfert -vivres/bons alimentaires)</li> <li>• Dans quelle mesure, les mécanismes de distribution, et d'échanges étaient efficaces (points de vente, institutions financières, etc.) ?</li> <li>• Les capacités de ressources du PAM et de ses partenaires étaient-elles appropriées pour les modalités de transfert ?</li> <li>• Comment les modalités de transfert sélectionnées affecte-t-elle la rapidité de mise en œuvre de l'intervention ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modalités de transfert ont-elles été mises en œuvre en fonction du calendrier de mise en œuvre prévu de l'intervention ?</li> </ul>
Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place du système d'échanges des bons chez les détaillants a-t-il eu un impact sur le développement économique local ?</li> <li>• Quels ont été les effets de l'intervention sur la vie des bénéficiaires ?</li> <li>• Y a-t-il eu des effets non intentionnels (positifs ou négatifs) pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires d'assistance ?</li> <li>• Quels sont les effets de l'intervention sur le maintien des filles à l'école ?</li> <li>• Quels sont les contributions du programme au renforcement de l'autonomisation économique des femmes (productrices et détaillantes) ?</li> <li>• Le programme a-t-il induit une transformation positive sur les relations hommes-femmes au sein des communautés ?</li> </ul>
Durabilité ou Exactitude	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure, les modalités de mise en œuvre de l'intervention incluaient-elles des réflexions de durabilité, telles que le renforcement des capacités des institutions gouvernementales nationales et locales, des communautés et des autres partenaires ?</li> <li>• Dans quelle mesure, est-il probable que l'intervention se poursuive après le retrait du PAM ?</li> <li>• Quels sont les défis et les succès des activités du programme et quelles leçons peuvent être tirées pour la durabilité du programme ?</li> <li>• Quelles sont les mesures spécifiques qui ont été prises pour renforcer l'appropriation du programme par le Gouvernement et par les communautés ainsi que la participation des femmes aux instances de décision ?</li> </ul>
Couverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins humanitaires des principaux groupes cibles (garçons et filles) ont-ils été satisfaits par l'intervention ?</li> <li>• L'assistance du PAM a-t-elle été fournie selon les besoins du pays ? ou différentes zones géographiques ou groupes de populations affectées différemment reçoivent-ils une assistance selon leurs besoins ?</li> <li>• Les normes d'assistance appropriées ont-elles été respectées ?</li> <li>• L'assistance du PAM était-elle conforme à celle fournie par d'autres partenaires (duplication/gap) ?</li> <li>• Quels sont les partenariats qui ont été initiés avec les autres acteurs intervenants pour améliorer l'efficacité et l'efficience du programme ?</li> </ul>
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure, l'intervention du PAM est-elle cohérente avec les politiques clés et programmes des autres partenaires opérant dans le même le contexte ?</li> <li>• Dans quelle mesure, la conception et la conduite de l'intervention ont-elles été conformes aux principes humanitaires ?</li> </ul>

### 4.3. Disponibilité des données

58. Les sources principales d'information comprennent :

- a. Les différents plans et stratégies du Sénégal tels que le Plan Sénégal Emergent (PSE), la stratégie nationale de la protection sociale, la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG), le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence du secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET 2013 – 2025), les rapports statistiques du MEN (RNSE et annuaires), l'évaluation des capacités nationales en matière d'alimentation scolaire (Systemic Approach for Better Education Results (SABER) en janvier 2014),
- b. Les rapports de sécurité alimentaire et nutritionnelle : Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN, 2010), Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (ENSAN, 2013), Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire au Sénégal (ENSAS, 2016), Cadre Harmonisé de Mars 2017, SMART (Nov. 2015), Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS, 2016),
- c. Les rapports d'études et d'évaluation : évaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires dans les écoles primaires appuyées par le PAM en milieu rural au Sénégal (2013), évaluation à mi-parcours du PP 200249 (2015), évaluation du projet PAA (2016), rapport d'analyse du coût-bénéfice des programmes de cantines scolaires au Sénégal (draft 2017),
- d. Les rapports du PNUAD,
- e. Les documents de projets des PP et IPSR et leurs révisions budgétaires avec les cadres logiques,
- f. Les rapports annuels du PAM (Standard Project Report (SPR)),
- g. Les rapports de suivi du PAM et des partenaires, les données d'extrants et d'effets extraites de BALISE et de COMET,
- h. Les rapports des donateurs,

Cette liste n'est pas exhaustive mais donne un aperçu de la documentation pouvant être mise à disposition de l'équipe d'évaluation.

59. De façon générale, les principaux défis dans la disponibilité des données sont liés au manque de suivi régulier du programme par le niveau central, à l'absence de rapport mensuel sur les extrants des partenaires (seulement rapport trimestriel), au retard dans la transmission des rapports annuels de la DCaS, à l'inaccessibilité de la base de données BALISE mais aussi à la mobilité du staff du ministère au niveau central et au niveau décentralisé mettant en cause la préservation de la mémoire institutionnelle.
60. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :
  - a. Évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 4.3. Cette revue renseignera la collecte des données.
  - b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations, et reconnaître toute limitation/ mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

#### 4.4. Méthodologie

61. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation. Elle devra :

- Employer les critères d'évaluation pertinents ci-dessus (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact, couverture et cohérence).
- Démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (groupes de participants, y compris les bénéficiaires, etc.). La sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité.
- Inclure une analyse coût efficience et coût efficacité, une analyse des marchés et le calcul de la valeur Omega.
- Utiliser des méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative, etc.) pour assurer le croisement des informations par une variété de moyens. Par exemple, pour évaluer l'efficacité, l'équipe d'évaluation extraira les données quantitatives du système WINGS et des plans de mise en œuvre du programme. Par ailleurs, l'équipe collectera aussi des données qualitatives auprès d'un échantillon de bénéficiaires directs et indirects pour recueillir leurs points de vue sur cette forme de transfert et son mode d'utilisation. Des méthodes participatives seront utilisées pour mesurer l'impact sur les communautés bénéficiaires et les bénéficiaires indirects. Des interviews structurés et/ou semi-structurés avec des partenaires clés seront les principales formes de collecte des données primaires.
- Appliquer une matrice d'évaluation tournée vers les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier ;
- S'assurer au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées ;
- Intégrer les problèmes sexo-spécifiques, comme ci-dessus.
- Adresser les dimensions égalité des sexes et autonomisation des femmes en ligne avec les critères d'évaluation UN SWAP.
- Réaliser des focus-group avec les femmes et avec les filles si les circonstances l'exigent

62. Les processus suivants pour assurer l'indépendance et l'impartialité seront employés : i) l'établissement d'un Comité d'évaluation présidé par le Représentant du bureau pays, ii) l'établissement d'un Groupe de Référence d'évaluation, présidé par le Représentant du bureau pays et composé de staffs internes au PAM et de partenaires externes ; iii) la nomination du chargé de suivi-évaluation comme gestionnaire de l'évaluation.

#### 4.5. Assurer la qualité

63. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualité attendus de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes du GNUE et les standards de meilleure pratique de la

- communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.
64. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le Guide du Processus Etape par Etape DEQAS et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
  65. Le PAM a développé un ensemble de Liste de Vérification d'Assurance Qualité pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
  66. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Evaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :
    - a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
    - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
  67. Le gestionnaire de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du QS et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards d'UNEG<sup>5</sup>, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.
  68. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.
  69. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la Directive du PAM (#CP2010/001) sur la Divulgation d'Informations.
  70. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une revue de qualité post hoc à une entité indépendante à travers un processus géré par OEV. La ponctuation globale des rapports sera publiée en même temps que les rapports d'évaluation.

---

<sup>5</sup> UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme "que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

## 5. Phases et Produits à Délivrer

71. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

**Illustration 1 : Carte du résumé du processus**



72. **Phase de préparation** (septembre – novembre 2017) : Le responsable de l'évaluation du bureau pays conduira les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établira les termes de référence et sélectionnera la société chargée de gérer et mener l'évaluation.

73. **Phase de démarrage** (décembre 2017 – mars 2018) : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.

Produit attendu : Rapport de démarrage. Il indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, l'accent étant mis sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification. Il présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport de démarrage

Le draft de rapport sera soumis au service externe de soutien de qualité indépendant. Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au Comité d'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

74. **Phase d'évaluation** (avril 2018) : le travail sur le terrain se déroulera sur trois semaines et comprendra des visites sur les sites des projets (écoles primaires) et la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Deux sessions de compte rendu seront organisées une fois les activités sur le terrain terminées. La 1ère sera interne et impliquera le bureau pays du PAM Sénégal et les collègues concernés dans le bureau régional et au siège seront invités à participer

en téléconférence. La 2<sup>e</sup> session verra la participation des parties prenantes extérieures.

Produit attendu : Exposé de restitution. L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama powerpoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera établi pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

75. **Phase de Compte-rendu** (mai – juillet 2018) : le cabinet d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et du travail sur le terrain, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le projet de rapport d'évaluation. Celui-ci sera soumis au gestionnaire de l'évaluation à des fins d'assurance qualité.

Produit attendu : Rapport d'évaluation. Le rapport d'évaluation sous format word présentera les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera concis et établi selon le modèle de rapport du PAM pour les évaluations décentralisées.

Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'égalité entre les sexes. Les données seront ventilées par sexe, et par âge et analyseront les écarts constatés entre hommes et femmes ; filles et garçons dans la mise en œuvre du programme, les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance et des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le rapport devrait suivre une cohérence logique conduisant les constatations aux conclusions et les conclusions aux recommandations. Les recommandations seront limitées en nombre, applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction du PAM au contenu de l'évaluation. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport d'évaluation et les modèles de présentation des effets directs et produits

Le draft de rapport sera soumis au service externe de soutien de qualité indépendant pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Reference de l'Evaluation pour commentaires avant d'être soumis au Comité d'Evaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

76. **Phase de diffusion et suivi** (août 2018) : Le bureau de pays préparera une réponse de la direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée d'un échéancier. Le bureau régional coordonnera la réponse de la direction du PAM aux recommandations formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'évaluation du siège soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité à posteriori réalisé par un cabinet extérieur, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.

77. Notes sur les produits attendus : L'équipe d'évaluation devra rédiger des rapports de très haute qualité, fondés sur des données factuelles et dépourvus d'erreurs. Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable en dernier ressort de la ponctualité et de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra,

à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.

78. Tous les documents relatifs à l'évaluation (Termes de référence (TDR), rapport de démarrage, présentation powerpoint, rapport d'évaluation et matrice des recommandations) devront être écrits en français et suivre les modèles de Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQAS)/ Les TDR, le rapport d'évaluation et la matrice de réponses aux recommandations seront accessibles au public et pourront être consultés sur le site web du PAM ([wfp.org/evaluation](http://wfp.org/evaluation)). Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne.
79. Voir le calendrier d'évaluation en Annexe 2 pour plus d'informations.

## 6. Organisation de l'évaluation

### 6.1. Conduite de l'évaluation

80. L'équipe d'évaluation conduira l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le gestionnaire de l'évaluation du PAM. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.
81. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduite de la profession d'évaluation](#).
82. L'équipe d'évaluation conduira l'évaluation et transmettra les produits à délivrer conformément aux normes du PAM :
- Les évaluateurs doivent avoir une intégrité personnelle et professionnelle.
  - Les évaluateurs doivent respecter le droit des institutions et des individus à fournir des informations confidentielles. Les évaluateurs doivent veiller à ce que les personnes impliquées dans les évaluations aient la possibilité d'examiner les déclarations qui leur sont attribuées.
  - Les évaluateurs doivent être sensibles aux croyances, aux manières et aux coutumes des environnements sociaux et culturels dans lesquels ils travaillent.
  - À la lumière de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les évaluateurs doivent être sensibles aux questions de discrimination et d'inégalité entre les sexes et y faire face.
83. Le calendrier de l'évaluation est donné en Annexe 2.

### 6.2. Composition et Compétences de l'équipe

84. L'équipe d'évaluation devrait comprendre trois membres dont un consultant(e) international (chef d'équipe) et deux consultant(e)s nationaux sectoriels, membres de l'équipe (un expert en éducation/protection sociale/alimentation scolaire et un expert dans les transferts monétaires). Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une équipe mixte, de divers horizons géographiques et culturels ayant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifiées dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TDR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience de travail avec le PAM.
85. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les domaines suivants (par ordre d'importance) :
- Programmes de transferts monétaires ;
  - Programme d'alimentation scolaire ;
  - Renforcement des capacités institutionnelles et assistance technique en vue d'un transfert de responsabilités ;
  - Protection sociale ;
  - Agriculture et développement de l'économie locale ;
  - Bonne compréhension de la problématique hommes-femmes au Sénégal et de la problématique de protection et redevabilité des bénéficiaires ;

Tous les membres de l'équipe devraient avoir des compétences analytiques et de communication fortes, une expérience en matière d'évaluation et une bonne connaissance du Sénégal.

86. Le chef d'équipe devra avoir une parfaite maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit) afin de pouvoir communiquer avec les différentes parties prenantes et de consulter les documents relatifs à l'évaluation. Les autres membres de l'équipe devront parler français et au moins un des membres devrait parler une ou deux langues locales (Wolof/Puular). Au moins un des membres de l'équipe devrait avoir une compréhension de l'anglais à l'écrit pour la revue de certains documents.
87. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique dans l'une des zones techniques listées ci-dessus, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en français et en compétences de présentation.
88. Ses responsabilités principales seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie de l'évaluation ; ii) guider et gérer l'équipe ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, l'exposé de restitution de fin du travail sur le terrain (c.à.d. sortie) et le rapport d'évaluation en conformité avec le DEQAS.
89. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire, et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.
90. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur zone d'expertise basée sur une révision de documents ; ii) mèneront des travaux sur le terrain ; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants ; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) zone(s) d'expertise.

### **6.3. Considérations de Sécurité**

91. **Une habilitation de sécurité** si nécessaire doit être obtenue du Sénégal.
  - En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.
92. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le Gestionnaire de l'évaluation doit s'assurer que :
  - Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
  - Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations.

## 7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

### 93. Le Bureau de pays du PAM Sénégal :

#### a- Le Directeur du bureau de pays aura la responsabilité de :

- Assigner un Responsable d'évaluation : **Isabelle CONFESSON**, Chargée du suivi et évaluation.
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir ci-dessous).
- Approuver les TDR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
- S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la NT sur l'Indépendance et l'Impartialité).
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec le Responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation
- Organiser et participer à deux débriefings séparés, un interne et un avec les participants externes
- Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse du Management aux recommandations de l'évaluation.

#### b- Responsable de l'évaluation :

- Gère le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TDR
- S'assure que les processus d'assurance qualité sont opérationnels
- Consolide et partage les commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation
- S'assure de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité)
- S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ; facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux ; organise les réunions, les visites de terrain ; fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain ; et organise l'embauche d'un interprète, si nécessaire.
- Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériaux requis.

**c- Un Comité d'évaluation Interne** a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Ce comité sera composé du Représentant, du chef de programme, des chargés de programme (Education et transferts monétaires) et de l'assistant de suivi-évaluation. Les membres du comité donneront un avis sur le processus d'évaluation et commenteront sur les produits de l'évaluation. La liste des membres est disponible en annexe 3.

94. **Un Groupe de Référence de l'Evaluation** a été formé avec une représentation du Ministère de l'Education, de la DGPSN, du MAER, de l'UNICEF, de la FAO, des partenaires coopérants et des donateurs. Les membres de ce groupe réviseront les produits de l'évaluation afin de fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences. La liste des membres est disponible en annexe 3.

95. **Le Bureau Régional** : le management du BR prendra la responsabilité de :

- Assigner un point de liaison pour l'évaluation. **Filippo POMPILI**, Conseiller Régional en Evaluation sera le point de liaison pour cette évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de Démarrage et d'évaluation.
- Soutenir la Réponse du Management à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

96. **Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de :

- Parler des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur aire de responsabilité et du sujet de l'évaluation.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport.

97. **Le Bureau de l'Evaluation(OEV)**. L'OEV conseillera le Responsable de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation d'une perspective d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

## **8. Communication et budget**

### **8.1 Communication**

98. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'accent sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants. Cela sera atteint en assurant un accord clair sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés. Des téléconférences et des conversations téléphoniques individuelles auront régulièrement lieu entre le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation pour faciliter le traitement de tout problème qui surviendrait et garantir un processus participatif.
99. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement à la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final. Les questions relatives à la langue de l'évaluation sont évoquées à la section 5, cette dernière précisant également quels produits d'évaluation seront rendus publics et par quelles voies et comment les constatations seront diffusées. Pour les partenaires gouvernementaux, le rapport final de l'évaluation sera également transmis par voie électronique et en version papier. (Annexe 6)

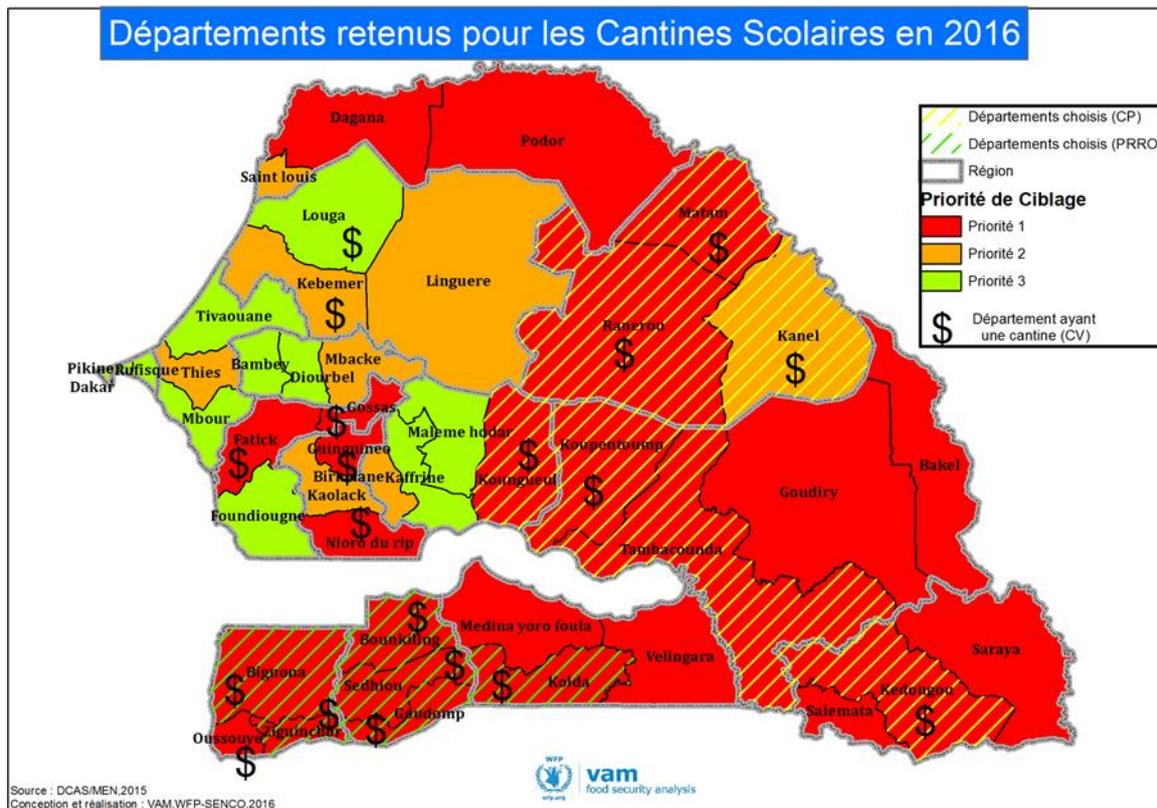
### **8.2. Budget**

100. Le budget proposé sera basé sur l'utilisation d'Accord sur le Long Terme (parfois appelé Contrat de Niveau de Prestation), avec un budget arrangé à des taux pré-agrés.
101. Dans le but de cette évaluation, le budget couvrira les coûts associés aux voyages internationaux et aux indemnités journalières. En outre, le bureau pays mettra à disposition des véhicules et chauffeurs du PAM pour les transports internes.

Veillez envoyer toute question à Isabelle CONFESSON, Chargée du Suivi-Evaluation au bureau du PAM Sénégal, [isabelle.dia@wfp.org](mailto:isabelle.dia@wfp.org), tel : +221 77 489 65 33.

## Annexe 1. Carte

### Carte des départements ciblés pour l'assistance des écoles en bons alimentaires pour l'année scolaire 2016-2017



## Annexe 2. Programme d'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
<b>Phase 1 - Préparation</b>		
	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité	Septembre 2017
	Circulation des TDR et révision	Septembre-Octobre 2017
	<b>Approbation des TDR finaux par le Comité d'Evaluation</b>	<b>mi-October 2017</b>
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation	Novembre 2017
<b>Phase 2 - Démarrage</b>		
	Briefing du noyau de l'équipe et revue des documents	début Décembre 2017
	Préparation de l'ébauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie	Décembre 2017 - Janvier 2018
	<b>Soumission de l'ébauche du rapport de démarrage</b>	<b>06 Février 2018</b>
	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	07-14 Février 2018
	Révision du rapport provisoire de démarrage	14-21 Février 2018
	<b>Soumission du rapport provisoire de démarrage révisé au PAM</b>	21 Février 2018
	Partage du rapport provisoire de démarrage avec le Groupe de Référence de l'Evaluation	26 Février 2018
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	26 Février – 05 Mars 2018
	Révision du rapport de démarrage par l'équipe d'évaluation	06-13 Mars 2018
	<b>Soumission du Rapport de Démarrage Révisé au PAM</b>	<b>13 Mars 2018</b>
	<b>Approbation du Rapport de Démarrage Final par le Comité d'Evaluation</b>	<b>16 Mars 2018</b>
	Partage du rapport final de démarrage avec les participants dans un but informatif	fin Mars 2018
<b>Phase 3 – Collecte de Données et Analyse</b>		
	Briefing (Dakar)	09 Avril 2018
	<b>Travail de Terrain</b>	<b>09-27 Avril 2018</b>
	<b>Débriefing interne et externe dans le pays</b>	<b>26/27 Avril 2018</b>
<b>Phase 4 - Compte-rendu</b>		
	Préparation de l'ébauche du Rapport d'évaluation	30 Avril - 04 Juin 2018
	<b>Soumission de l'ébauche de Rapport d'évaluation au PAM</b>	<b>05 Juin 2018</b>

	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	05-12 Juin 2018
	Révision du rapport provisoire d'évaluation	12-19 Juin 2018
	<b>Soumission du Rapport provisoire d'évaluation révisé au PAM</b>	<b>20 Juin 2018</b>
	Partage du rapport provisoire de l'évaluation avec le Groupe de Reference de l'Evaluation	22 Juin 2018
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	22 Juin – 06 Juillet 2018
	Révision du Rapport d'évaluation par l'équipe d'évaluation	07-21 Juillet 2018
	<b>Soumission du Rapport d'évaluation Final au PAM</b>	<b>21 Juillet 2018</b>
	<b>Approbation du Rapport Final par le Comité d'Evaluation</b>	<b>fin Juillet 2018</b>
<b>Phase 5 - Diffusion et Suivi</b>		
	Partage du rapport final de d'évaluation avec les parties prenantes	Août 2018
	Préparation de la Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation	Août 2018

### **Annexe 3. Membres du comité d'évaluation interne et du groupe de référence de l'évaluation**

#### **COMITE D'EVALUATION INTERNE :**

**Objectif et fonction :** L'objectif général du comité d'évaluation est d'assurer un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Pour y parvenir, il aidera le gestionnaire de l'évaluation tout au long du processus, en examinant les produits attendus de l'évaluation (termes de référence, rapport initial et rapport d'évaluation) et les soumettra pour approbation au directeur de pays qui présidera le comité.

Le directeur de pays en tant que Président du comité d'évaluation prendra des décisions sur des aspects clés de l'évaluation, notamment :

- le budget, l'allocation des fonds et la sélection de l'équipe d'évaluation ;
- l'approbation des termes de référence, du rapport initial et du rapport d'évaluation.

#### **Composition du Comité :**

- **Guy ADOUA** - Représentant du Bureau de Pays du PAM Sénégal (Président du comité)
- **Isabelle CONFESSON** – Chargée du Suivi et d'Evaluation (Responsable de l'Evaluation)
- **Wilfred NKWAMBI** – Chef de programme
- **Abdoulaye FAYE** – Chargé de programme Education
- **Agnès FAYE** – Associée au programme Cantines scolaires
- **Joseph SADIO** – Chargé de programme CBT
- **Boubacar DIEME** – Assistant de Suivi et Evaluation

#### **GROUPE DE REFERENCE DE L'EVALUATION**

**Objectif et fonction :** L'objectif général du groupe de référence de l'évaluation (GRE) est de contribuer à l'exécution d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Les membres du groupe de référence examinent la version provisoire des termes de référence, du rapport de démarrage et rapport d'évaluation et formulent des observations à leur sujet. Ils fournissent des conseils en leur qualité de spécialistes, mais n'assument aucune responsabilité en matière de gestion. L'approbation des produits de l'évaluation relève du directeur de pays, en sa qualité de président du comité d'évaluation.

#### **Composition du GER :**

Le groupe de référence comprend des parties prenantes internes et externes.

	<b>Prénom et nom</b>	<b>Fonctions</b>
<b>Bureau de pays du PAM Sénégal</b>	<b>Guy ADOUA</b>	Représentant du Bureau de Pays du PAM Sénégal (Président du comité)
	<b>Isabelle CONFESSON</b>	Chargée du Suivi et d'Evaluation (Responsable de l'Evaluation)

	<b>Wilfred NKWAMBI</b>	Chef de programme
	<b>Abdoulaye FAYE</b>	Chargé de programme Education
	<b>Agnès FAYE</b>	Associée au programme cantines scolaires
	<b>Joseph SADIO</b>	Chargé de programme CBT
	<b>Boubacar DIEME</b>	Assistant de Suivi et Evaluation
<b>Bureau Régional du PAM Dakar</b>	<b>Filippo POMPILI</b>	Conseiller en Evaluation
	<b>Aboubacar KOISHA</b>	Conseiller en Suivi-Evaluation
	<b>William AFFIF</b>	Chef de programme
	<b>Constance KOBOLAR</b>	Chargée de programme Education
	<b>Laurène GOUBLET</b>	Chargée de programme CBT
	<b>Racky CHAUPIN</b>	Conseiller Genre
<b>Partenaires gouvernement aux</b>	<b>El Hadj Seck</b>	Ministère de l'Education (Division des Cantines Scolaires)
	<b>Safiétou Bâ</b>	Délégation Générale Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN)
	<b>Ousmane BASSE</b>	Directeur de la planification et des stratégies (DGPSN)
	<b>Seynabou Diouf Mboup</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (MAER)
	<b>Samba NDAO</b>	Ministère du Commerce
<b>Agences des Nations-Unies</b>	<b>Abdoulaye Thiam</b>	FAO
	<b>Semou DIOUF</b>	FIDA
	<b>Mariana Stirbu, Issa Mboup; Macaty Fall</b>	UNICEF
<b>Autres partenaires</b>	<b>Désiré Yameogo</b>	Counterpart International
	<b>Marième Diallo</b>	Plan International
<b>Donateurs</b>	<b>Shoko KUDO</b>	Japon
	<b>Nicolas PIERRE</b>	Luxembourg
	<b>Ousmane DRAME</b>	Thaïlande

## **Annexe 4. Acronymes**

<b>AGVSAN</b>	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
<b>ANSD</b>	Agence nationale de statistique et de la démographie
<b>AS</b>	Année scolaire
<b>BALISE</b>	Base de données pour l'alimentation au Sénégal
<b>BP</b>	Bureau Pays
<b>BR</b>	Bureau Régional
<b>CBT</b>	Cash Based Transfer
<b>CGE</b>	Comité de gestion des écoles
<b>COMET</b>	Country Office Tool for Managing Effectively
<b>DCaS</b>	Division des cantines scolaires
<b>DEQAS</b>	Système d'assurance qualité des évaluations
<b>DGPSN</b>	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
<b>EB</b>	Executive Board (Conseil d'administration)
<b>EDS</b>	Enquêtes Démographiques et de Santé
<b>ENSAN</b>	Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition
<b>ENSAS</b>	Enquête nationale sur la sécurité alimentaire au Sénégal
<b>FAO</b>	Organisation pour l'agriculture et l'alimentation
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>GNUE</b>	Groupe des Nations-Unies pour l'évaluation
<b>IIG</b>	Indice d'inégalités de genre
<b>IPSR</b>	Intervention prolongée de secours et redressement
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
<b>MAG</b>	Malnutrition aigüe globale
<b>MEN</b>	Ministère de l'éducation nationale
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OEV</b>	Office of Evaluation
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAA</b>	Purchase for Africans from Africa
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAQUET – EF</b>	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation
<b>PNUAD</b>	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement

<b>PP</b>	Programme de pays
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>QS</b>	Quality Support
<b>RB</b>	Révision budgétaire
<b>RNSE</b>	Rapport national sur la situation de l'éducation
<b>SABER</b>	Systemic Approach for Better Education Results
<b>SMART</b>	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
<b>SNEEG</b>	Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre
<b>SNPS</b>	Stratégie nationale de protection sociale
<b>SPR</b>	Standard Project Report
<b>TDR</b>	Termes de référence
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UNCT</b>	UN Country Team
<b>UN DESA</b>	United Nations Department of Economic and Social Affairs
<b>UNDSS</b>	Système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UN SWAP</b>	UN System Wide Action Plan
<b>VGB</b>	Violences basées sur le genre
<b>WINGS</b>	WFP Information Network and Global Systems

## Annexe 5. Cadre logique - PP 200249 (2012-2017) Composante 3 Alimentation scolaire et IPSR 200681

### Project: 200249 (Country Programme): Country Programme Senegal (2012-2017)

Summary Logframe 2.0 for the component 200249.C3 (Country Programme): Comp.3-Supporting School Feeding

LOGICAL FRAMEWORK		
Results	Performance indicators	Assumptions
<b>Cross-cutting</b>		
<b>Cross-cutting result</b> GENDER: Gender equality and empowerment improved	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Proportion of women beneficiaries in leadership positions of project management committees</li> <li>▸ Proportion of women project management committee members trained on modalities of food, cash, or voucher distribution</li> </ul>	
<b>Cross-cutting result</b> PARTNERSHIPS: Food assistance interventions coordinated and partnerships developed and maintained	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of partner organizations that provide complementary inputs and services</li> <li>▸ Proportion of project activities implemented with the engagement of complementary partners</li> <li>▸ Amount of complementary funds provided to the project by partners (including NGOs, civil society, private sector organizations, international financial institutions and regional development banks)</li> </ul>	
<b>SO4: Reduce undernutrition and break the intergenerational cycle of hunger</b>		
<b>Outcome SO4.1</b> Increased equitable access to and utilization of education	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Enrolment (boys): Average annual rate of change in number of boys enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Enrolment: Average annual rate of change in number of children enrolled in WFP-assisted pre-schools</li> <li>▸ Enrolment: Average annual rate of change in number of children enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Retention rate in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Gender ratio: ratio of girls to boys enrolled in WFP-assisted pre-schools</li> <li>▸ Enrolment (girls): Average annual rate of change in number of girls enrolled in WFP-assisted pre-schools</li> <li>▸ Enrolment (boys): Average annual rate of change in number of boys enrolled in WFP-assisted pre-schools</li> <li>▸ Retention rate (girls) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Retention rate (boys) in WFP-assisted primary schools</li> </ul>	Management committees are functional Committees and parents are engaged and contribute to activities Other services exist at school (deworming, hygiene, water, latrines) Education sector stakeholders are well coordinated Data on students is provided by the school feeding division in a timely manner

Printed on: 2017/10/27 10:49

Logframe status in COMET: APPROVED (2016-10-21)  
 Project Status and Approval Date: APPROVED (2011-11-16)  
 WINGS Modalities: Food, Cash & Voucher

Page 1 of 2

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Gender ratio: ratio of girls to boys enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Drop-out rate (girls) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Drop-out rate (boys) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Attendance rate (girls) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Attendance rate (boys) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Enrolment (girls): Average annual rate of change in number of girls enrolled in WFP-assisted primary schools</li> </ul>	
<b>Outcome SO4.2</b> Ownership and capacity strengthened to reduce undernutrition and increase access to education at regional, national and community levels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ NCI: School Feeding National Capacity Index</li> </ul>	
<b>Outcome SO4.3</b> Reduced undernutrition, including micronutrient deficiencies among children aged 6-59 months, pregnant and lactating women, and school-aged children	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Average number of schooldays per month on which multi-fortified foods or at least 4 food groups were provided</li> </ul>	
<b>Output SO4.1</b> Food, nutritional products, non-food items, cash transfers and vouchers distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to targeted beneficiaries	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of institutional sites assisted (e.g. schools, health centres), as % of planned</li> <li>▸ Number of women, men, boys and girls receiving food assistance, disaggregated by activity, beneficiary category, sex, food, non-food items, cash transfers and vouchers, as % of planned</li> <li>▸ Quantity of food assistance distributed, disaggregated by type, as % of planned</li> <li>▸ Quantity of non-food items distributed, disaggregated by type, as % of planned</li> <li>▸ Total value of vouchers distributed (expressed in food/cash) transferred to targeted beneficiaries, disaggregated by sex and beneficiary category, as % of planned</li> </ul>	
<b>Output SO4.2</b> National nutrition, school feeding, safety net policies and/or regulatory frameworks in place	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of national programmes developed with WFP support – nutrition, school feeding, safety net</li> <li>▸ Number of technical assistance activities provided, by type</li> </ul>	
<b>Output SO4.3</b> Project-specific	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of people trained, disaggregated by sex and type of training</li> </ul>	

Summary Logframe 1.0 for the project 200681 (Single Country PRRO): Protecting lives and promoting resilience of food insecure communities including conflict affected Casamance

LOGICAL FRAMEWORK		
Results	Performance indicators	Assumptions
<b>Cross-cutting</b>		
<b>Cross-cutting result</b> GENDER: Gender equality and empowerment improved	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Proportion of households where females and males together make decisions over the use of cash, voucher or food</li> <li>▸ Proportion of women beneficiaries in leadership positions of project management committees</li> <li>▸ Proportion of women project management committee members trained on modalities of food, cash, or voucher distribution</li> <li>▸ Proportion of households where males make decisions over the use of cash, voucher or food</li> <li>▸ Proportion of households where females make decisions over the use of cash, voucher or food</li> </ul>	
<b>Cross-cutting result</b> PARTNERSHIPS: Food assistance interventions coordinated and partnerships developed and maintained	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Amount of complementary funds provided to the project by partners (including NGOs, civil society, private sector organizations, international financial institutions and regional development banks)</li> <li>▸ Number of partner organizations that provide complementary inputs and services</li> <li>▸ Proportion of project activities implemented with the engagement of complementary partners</li> </ul>	
<b>Cross-cutting result</b> PROTECTION AND ACCOUNTABILITY TO AFFECTED POPULATIONS: WFP assistance delivered and utilized in safe, accountable and dignified conditions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Proportion of assisted people who do not experience safety problems travelling to, from and/or at WFP programme site</li> <li>▸ Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, where people can complain)</li> </ul>	
<b>SO2: Support or restore food security and nutrition and establish or rebuild livelihoods in fragile settings and following emergencies</b>		
<b>Outcome SO2.1</b> Adequate food consumption reached or maintained over assistance period for targeted households	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Diet Diversity Score (male-headed households)</li> <li>▸ FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (male-headed)</li> <li>▸ FCS: percentage of households with borderline Food</li> </ul>	Timely availability of resources Accessibility and security are stable Cooperating partners have a technical and operational capacity to respond to

<p>For Targeted Food Assistance (TFA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consumption Score (male-headed)</li> <li>▸ FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score (female-headed)</li> <li>▸ FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (female-headed)</li> <li>▸ Diet Diversity Score (female-headed households)</li> <li>▸ CSI (Food): Percentage of male-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index</li> <li>▸ CSI (Food): Percentage of female-headed households with reduced/stabilized Coping Strategy Index</li> <li>▸ Diet Diversity Score</li> <li>▸ FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score</li> <li>▸ FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score</li>   <li>▸ CSI (Food): Percentage of households with reduced/stabilized Coping Strategy Index</li> </ul>	<p>beneficiaries'needs</p>
<p><b>Outcome SO2.2</b> Stabilized or reduced undernutrition, including micronutrient deficiencies among children aged 6–59 months, pregnant and lactating women, and school-aged children</p> <p>For Targeted supplementary feeding (TSFP): MAM indicators and coverage For Blanket supplementary feeding (BSFP): participation in adequate number of distributions and coverage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Proportion of target population who participate in an adequate number of distributions</li> <li>▸ Proportion of eligible population who participate in programme (coverage)</li> <li>▸ MAM treatment default rate (%)</li> <li>▸ MAM treatment mortality rate (%)</li> <li>▸ MAM treatment non-response rate (%)</li> <li>▸ MAM treatment recovery rate (%)</li> </ul>	<p>Other needs of the targeted population (health, education protection) are covered by the government and other partners No major outbreak of diseases during implementation period in project target areas</p>
<p><b>Outcome SO2.3</b> Improved access to assets and/or basic services, including community and market infrastructure</p> <p>For FFA and VSS (village security stocks)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ CAS: percentage of communities with an increased Asset Score</li> </ul>	<p>Strong community and partners involvement in implementing community based projects</p>
<p><b>Output SO2.1</b> Food, nutritional products, non-food items, cash transfers and vouchers distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of women, men, boys and girls receiving food assistance, disaggregated by activity, beneficiary category, sex, food, non-food items, cash transfers and vouchers, as % of planned</li>   <li>▸ Number of institutional sites assisted (e.g. schools, health</li> </ul>	

<p>targeted beneficiaries</p> <p>For nutrition activities (TSFP and BSFP): nb of people, qty food, sites assisted  For TFA: nb of people, qty food,cash, voucher  For FFA/VSS: nb of people, qty food,cash</p>	<p>centres), as % of planned</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Total value of vouchers distributed (expressed in food/cash) transferred to targeted beneficiaries, disaggregated by sex and beneficiary category, as % of planned</li> <li>▸ Quantity of food assistance distributed, disaggregated by type, as % of planned</li> <li>▸ Total amount of cash transferred to targeted beneficiaries, disaggregated by sex and beneficiary category, as % of planned</li> <li>▸ Quantity of non-food items distributed, disaggregated by type, as % of planned</li> </ul>	
<p><b>Output SO2.2</b></p> <p>Community or livelihood assets built, restored or maintained by targeted households and communities</p> <p>for FFA/VSS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of assets built restored or maintained by targeted households and communities, by type and unit of measure</li> </ul>	
<p><b>Output SO2.3</b></p> <p>Messaging and counselling on specialized nutritious foods and infant and young child feeding (IYCF) practices implemented effectively</p> <p>For blanket supplementary feeding (BSFP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Proportion of women/men beneficiaries exposed to nutrition messaging supported by WFP, against proportion planned</li> <li>▸ Proportion of women/men receiving nutrition counselling supported by WFP, against proportion planned</li> </ul>	
<p><b>SO3: Reduce risk and enable people, communities and countries to meet their own food and nutrition needs</b></p>		
<p><b>Outcome SO3.1</b></p> <p>Increased marketing opportunities for producers and traders of agricultural products and food at the regional, national and local levels</p> <p>for local purchases</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Food purchased from regional, national and local suppliers, as % of food distributed by WFP in-country</li> <li>▸ Food purchased from aggregation systems in which smallholders are participating, as % of regional, national and local purchases</li> </ul>	<p>Local production and marketing networks are well organized and efficient  Local market prices are stable  Quality of local products meet requirements needs</p>
<p><b>Outcome SO3.2</b></p> <p>Risk reduction capacity of countries, communities and institutions strengthened</p> <p>For EWS: NCI  For FFA/VSS: proportion of targeted communities</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ NCI: Food security programmes National Capacity Index</li> <li>▸ Proportion of targeted communities where there is evidence of improved capacity to manage climatic shocks and risks supported by WFP</li> </ul>	<p>Availability of technical staff</p>

<p><b>Output SO3.1</b> National systems for monitoring trends in food security and nutrition strengthened</p> <p>For EWS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of government counterparts trained in collection and analysis of food and nutrition security data</li> <li>▸ Number of food security and nutrition monitoring/surveillance reports produced with WFP support</li> </ul>	
<p><b>Output SO3.2</b> Increased WFP food purchase from regional, national and local markets and smallholder farmers</p> <p>For local purchases</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Quantity of food purchased locally through local and regional purchases (in mt)</li> <li>▸ Number of smallholder farmers supported</li> </ul>	
<p><b>SO4: Reduce undernutrition and break the intergenerational cycle of hunger</b></p>		
<p><b>Outcome SO4.1</b> Increased equitable access to and utilization of education</p> <p>For school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Attendance rate (girls) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Attendance rate (boys) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Enrolment (girls): Average annual rate of change in number of girls enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Enrolment (boys): Average annual rate of change in number of boys enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Retention rate (girls) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Retention rate (boys) in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Enrolment: Average annual rate of change in number of children enrolled in WFP-assisted primary schools</li> <li>▸ Retention rate in WFP-assisted primary schools</li> </ul>	<p>Conducive political and security conditions in the country and neighbouring countries</p> <p>Other basic education related needs are addressed by other relevant stakeholders</p> <p>Ministry of Education involved in monitoring and evaluation have necessary personnel and tools</p>
<p><b>Outcome SO4.2</b> Ownership and capacity strengthened to reduce undernutrition and increase access to education at regional, national and community levels</p> <p>For school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ NCI: School Feeding National Capacity Index</li> </ul>	
<p><b>Outcome SO4.3</b> Reduced undernutrition, including micronutrient deficiencies among children aged 6-59 months, pregnant and lactating women, and school-aged children</p> <p>For school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Average number of schooldays per month on which multi-fortified foods or at least 4 food groups were provided</li> </ul>	<p>Availability of cooks and non food items (woods, kitchen tools...)</p>

<p><b>Output SO4.1</b>  Food, nutritional products, non-food items, cash transfers and vouchers distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to targeted beneficiaries  for school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of women, men, boys and girls receiving food assistance, disaggregated by activity, beneficiary category, sex, food, non-food items, cash transfers and vouchers, as % of planned</li> <li>▸ Quantity of food assistance distributed, disaggregated by type, as % of planned</li> <li>▸ Number of institutional sites assisted (e.g. schools, health centres), as % of planned</li> </ul>	
<p><b>Output SO4.2</b>  National nutrition, school feeding, safety net policies and/or regulatory frameworks in place  For school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Number of technical assistance activities provided, by type</li> </ul>	

## Annexe 6. Plan de Communication externe – Evaluation décentralisée du PAM Sénégal

<b>QUAND</b> <i>Phase d'évaluation phase Avril/2018</i>	<b>QUOI</b> <i>Produit de communication</i>	<b>A QUI</b> <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	<b>A quel niveau</b> <i>Niveau organisationnel de communication</i>	<b>DE QUI</b> <i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<b>COMMENT</b> <i>Moyens de communication</i>	<b>POURQUOI</b> <i>But de la communication</i>
<b>Planification</b> <i>Septembre 2017</i>	Calendrier provisoire et portée de l'évaluation -	Contreparties gouvernementales, partenaires ONG, partenaires des Nations Unies, donateurs	Stratégique et Opérationnel	Directeur du bureau pays	Email	Pour confirmer l'intention d'apprendre / rendre compte des résultats sur le sujet
<b>Préparation</b> <i>Septembre:/ Octobre 2017</i>	Ebauche des TdR	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur les TdR
	TdR finaux	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directeur du bureau pays <b>OU</b> chargé de programme éducation	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
<b>Démarrage</b> <i>Décembre 2017 -Février 2018</i>	Ebauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Opérationnel/ technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directeur du bureau pays OU chargé de programme éducation	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation

<b>QUAND</b> <i>Phase d'évaluation phase Avril/2018</i>	<b>QUOI</b> <i>Produit de communication</i>	<b>A QUI</b> <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	<b>A quel niveau</b> <i>Niveau organisationnel de communication</i>	<b>DE QUI</b> <i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<b>COMMENT</b> <i>Moyens de communication</i>	<b>POURQUOI</b> <i>But de la communication</i>
<b>Collecte des données et analyse</b> <i>Avril 2018</i>	Présentation powerpoint	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Technique/ opérationnel	Gestionnaire de l'évaluation Et/ou le chargé de programme éducation	Email	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe, pour discuter des résultats préliminaires
<b>Compte rendu</b> <i>Mai - Juillet 2018</i>	Ebauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GER)	Niveaux techniques et managérial	Gestionnaire de l'évaluation au nom du comité de l'évaluation	Email	Demande de commenter l'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER) -Grand public	Tous les niveaux -Radios communautaires -Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaire de l'évaluation +le chargé de programme -Point focal des organisations partenaires	Email -en postant le rapport sur <a href="http://www.WFP.org">www.WFP.org</a> -en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation  Pour rendre le rapport disponible publiquement
<b>Diffusion et suivi</b> <i>Août 2018</i>	Ebauche de la réponse du de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GER)	Niveau technique et managérial, dépendant du sujet de l'évaluation et leur responsabilité à prendre action	Gestionnaire de l'évaluation, au nom du comité d'évaluation	-Email	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes
	Réponse finale de la Direction	-Grand public	-Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaire de l'évaluation Point focal des organisations partenaires	-en postant le rapport sur <a href="http://www.WFP.org">www.WFP.org</a> - en postant sur les sites partenaires	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique